

MESSAGER DE TAHITI

Journal officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS A 2 HEURES DU SOIR

MATAHITI 32. — N° 32.

TE VEA NO TAHITI.

Mahina pa 8 aout 1873.

Prix d'abonnement pour l'année : 12 fr.
S'il reste : 10 fr.
Trois mois : 10 fr.
Six mois : 18 francs.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

ENTREPRISE DU GOUVERNEMENT.

Prix des Annonces (au compte) :
Les 30 premières lignes : 50 c. le ligne.
Les lignes suivantes : 10 c. le ligne.
Les annonces réservées se paient la moitié du prix de la publicité insérée.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Décisions; portant nomination d'un pilote pour le port de Papeete; — portant que tout navire du Protectorat devra être nomé du conseil des régiments; etc., concernant la police des ports et rades de la colonie, la police sanitaire et l'état de mer. — Avis administratif. — Arrêté de la haute cour tablissement PARTIE OFFICIELLE. — Le commerce français pendant les trois premiers mois de 1873. — Nouvelles et faits divers. — Les architectes. — Etat civil. — Situations de la cause agricole au 1^{er} aout 1873. — Mouvements du port. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,

Vo le procès-verbal de la commission nommée par notre décision du 27 juillet dernier, à l'effet d'examiner si le sieur Richard réussit les conditions nécessaires pour remplir les fonctions de pilote;

Attendu que ledit procès-verbal constate que le sieur Richard est apte à remplir l'emploi de pilote pour le port de Papeete;

Vo le décret du 12 décembre 1869;

Vu l'arrêté local du 28 mars 1869;

Sur la proposition de l'ordonnateur,

Décrète :

Le sieur Richard (Louis) est nommé pilote pour le port de Papeete.

Il jouira en cette qualité d'une solde annuelle de deux mille quatre cents francs, imputable sur l'ensemble du paragraphe 9^e de l'article 4^e du chapitre 1^{er} du budget du service Local.

Il aura également droit à la ration militaire.

L'ordonnateur est chargé d'exécution de la présente décision, qui sera publiée; communiquée et enregistrée; par tout ce bœuf sera.

Papeete, le 1^{er} aout 1873.

GIRARD.

Par le Commandant Commissaire de la République.

L'ordonnateur.

L. LE GEAY.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,

Considérant que les navires qui naviguent sous pavillon du Protectorat sont souvent commandés par des citoyens étrangers, qui peuvent prétendre de leur ignorance de la législation locale pour justifier les contraventions aux règlements de port et autres qu'ils peuvent commettre,

Décrète :

Tout bâtiment naviguant sous pavillon du Protectorat devra être mis du réconseil des règlements, arrêtés et décisions concernant la police des ports et rades de la colonie, la police sanitaire et l'état de mer.

Ce règlement sera délivré aux bâtiments du Protectorat, ainsi qu'aux autres navires qui en feront la demande, par la direction du port, au prix d'un franc cinquante centimes, perçu au profit du service Local. *Produits divers.*

L'ordonnateur est chargé d'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *messager de Tahiti*, insérée au *Bulletin officiel*, et enregistrée par tout ce bœuf sera.

Papeete, le 6 août 1873.

GIRARD.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Instruction publique—Rentrée des classes.

La rentrée des classes des écoles des Sœurs de Saint-Joseph de Chany et des Frères de l'Instruction chrétienne, à Papeete et à Paupuri, est fixée au mercredi 15 octobre 1873.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

Le tribunal criminel siégera les 11, 13 et 18 aout courant et jours suivants, s'il y a lieu, pour le jugement des affaires parties au rôle.

HAUTE-COUR TAHIENNE

Première Session de l'année 1873

PRÉSIDENCE DE M. PENAUDIER

Audience du 27 Janvier 1873.

Plongée non le 27 au texture 1873.

No 545.

N° 545

La présente session fait d'affaire à l'haute-cour par le ministre public des sept jugements du conseil de district de Punaauia.

Il hio raa i ka faanau raa o hilu a ia manu apoo raa rotohotia tei tuisi hihi ma e te avaha tere i manu te aro

deuxième appartenaient à Pirilia, toutes deux déjà enregistrées aux îles.

209. — Un jugement rendu par le conseil du district de Panasius, le 1^{er} octobre 1872, entre la femme Aitipah, veuve d'un homme mort à Pape, au sujet des limites de la terre Atipah, démentant la sœur Havachia à Fihio, démentant à Panasius, au sujet des limites de la terre Atipah appartenant à Nauvoo, et la femme Vainaha appartenant à Havachia, toutes deux enregistrées aux îles.

N° 207. — Un jugement rendu par le conseil du district de Panasius, le 1^{er} octobre 1872, entre la femme Aitipah, veuve d'un homme mort à Pape, au sujet des limites de la terre Atipah, enregistrée au nom du premier, et de la terre Mana-houa, déjà enregistrée au nom de Aitipah.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le commerce français pendant les trois premiers mois de 1873.

Les résultats généraux de notre commerce extérieur pendant les mois de janvier, février et mars 1873 sont, à tout prendre, satisfaisants. L'importation et l'exportation réunies nous donnent pour ce premier trimestre un chiffre total d'échanges de 1,748,558,000 francs. Comparé au résultat de la période correspondante en 1872, il accuse une différence en moins de 39 millions.

Cette diminution ne nous surprend pas. L'exercice 1872 avait été exceptionnel. Les affaires s'étaient traitées avec une activité fiévreuse. Les demandes, suspendues pendant les deux années de la guerre, s'étaient présentées en grand nombre. Cela ne pouvait évidemment continuer, et l'on devait s'attendre à une réaction. Il faut bien faire une halte après une telle force.

On aurait tort d'allier de prendre les résultats de 1872 comme terme de comparaison. Il est plus logique et plus mathématique de rapprocher les chiffres de 1873 de ceux de 1869. Ce dernier exercice accuse sur eux qui l'ont précédé une augmentation normale et régulière. Aussi évidemment peut-on dire que ce rapport à cette époque le travail et la production. C'est donc le type par excellence d'une année moyenne.

En 1869, notre commerce extérieur figure sur les tableaux officiels de l'administration des douanes pour 1,334,168,000 francs pendant le premier trimestre. En 1873, nous avons déjà fait pendant les trois premiers mois un chiffre d'affaires de 1,748,558,000 francs. Nous nous trouvons donc dépasser aujourd'hui le résultat d'une année normale moyenne de 414,590,000 francs. Voilà ce qu'il faut considérer. Cette situation prospère, nous la devons uniquement à la bonne récolte de l'année dernière.

Il nous a par curieux de rechercher quelle influence la production de céréales, de graines et de farines de 1872 a eu sur le mouvement du numéraire en France. Les données statistiques officielles nous ont permis de constater que, par le seul fait de l'exportation des blés, il était entré dans notre pays une somme de 379,301,000 francs. En outre, il faut tenir compte de l'économie que nous avons réalisée en n'ayant pas à nous approvisionner au dehors. Cette différence est représentée par la diminution de l'importation des céréales, c'est-à-dire par une somme de 236,681,000 francs. Ces deux chiffres réunis nous donnent un total de 615 millions de numéraire; dont plus de la moitié s'est entrée en France et dont l'autre partie n'a pas été obligée d'en sortir.

Revenons maintenant au mouvement commercial du premier trimestre 1873.

L'importation s'est élevée à 776,576,000 francs, supérieure de 175 millions à celle de 1869, mais inférieure de 151 millions à celle de 1872. Comparative à l'année dernière, nos importations de matières premières ne semblent cependant pas dans une mauvaise voie. Les laines, les soies et le lin accusent même une augmentation. Seul le coton est en diminution, 50 millions au lieu de 88. C'est l'effet inévitable de l'annexion de l'Alsace-Lorraine, mais cela ne saurait rien prouver en ce qui concerne l'activité des manufactures de coton qui sont restées françaises.

Les importations de tissus étrangers sont plus restreintes qu'en 1872, surtout pour le coton et la laine.

Le mouvement des métiers précieux semble aussi à l'avantage de la France. L'importation de l'or, de l'argent et du bilion s'est élevée à 192 millions; l'exportation n'ayant été que de 48 millions, il en donc résulté en France 55 millions de numéraire. L'exportation des tissus de laine est supérieure de 5 millions à celle de 1872; les tissus de coton présentent aussi une augmentation de 6 millions. Seule la soie a perdu 5 millions.

Parmi les autres articles dont l'exportation est en progrès, citons les ouvrages en cuir, l'orfèvrerie, les outils, le sucre raffiné et le sucre brut, les verres et cristaux, les vins, les grains d'amidonner, les céréales, les bois à construire et le coton en laine.

Le mouvement de la médicament, sous tous pavillons, a porté, pendant les trois premiers mois de cette année, sur 6,320 navires, jugeant 1,526,768 tonnes, à l'entrée, et sur 5,729 navires et 1,287,365 tonnes à la sortie.

(Soir.)

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Le ministre des affaires étrangères a reçu une députation de personnes influentes qui s'occupent du projet d'un canal sous-marin entre la France et l'Angleterre. Ils ont exprimé leur désir de voir le gouvernement français accélérer ce qu'il juge nécessaire pour obtenir la concession. Le ministre a promis à lord Richard Grenville, qui faisait partie de la députation, de soumettre sa requête au prochain conseil des ministres.

Une chambre de commerce anglaise vient d'être fondée à Paris. Instituée sur les recommandations de lord Granville, et uniquement composée d'industriels et de commerçants anglais ayant des maisons en France, cette chambre a pour but de protéger les intérêts du commerce anglais en France, d'intervenir auprès du gouvernement français dans les discussions avec la douane pour faciliter les échanges marchands, et d'indiquer aux commerçants anglais les changements à apporter dans le traité de commerce. La présidence honorifique de cette chambre a été offerte à lord Lyons, qui a, dit-on, accepté.

Un jardin des Plantes de Paris on va exposer, dans la cour de la Bourse, une pièce des plus curieuses dont la section d'anthropologie du Muséum d'histoire naturelle vient de s'ériger. C'est un spécimen de l'art sculptural des sauvages, comme le British-Museum de Londres en possède, soit jusqu'à ce jour. M. le contre-amiral de Lapelin, commandant la Flotte, a rapporté de l'île de Pâques une monstrueuse tête d'âne pesant plusieurs milliers de kilogrammes et qui paraît être l'œuvre des hommes primitifs. Elle est formée d'un énorme bloc de lave grise compacte dite trachyte. La figure est carée, massive; l'expression de la physionomie, dédaigneuse; le regard tourne vers le ciel. Entre ce monument d'une sculpture toute primitive et ceux des Aymara, ancienne race péruvienne, il existe la plus frappante ressemblance.

On communique à la Presse les états de service d'un coq blanc de race cochinchinoise au 33^e régiment d'artillerie. Ce coq a fait toute la campagne du Rhin; il a été prisonnier du guerre à Aixbourg, il a assisté à la famine de Metz; il a vu pour des soldats mourir des chevaux pour les manger, ou être obligés de faire faire à un bon rôle. Il fut transféré à Verdun, où il fut battu par un autre coq, qui servait à la 4^e batterie, et il s'était si bien habitué aux battements qu'il n'y échappa plus aucunement. Le matin de l'autour, il cessaient le réveil, sans occuper autrement de la matinée. Un jour, son maître fut tué par un obus; un autre artilleur l'adopta, et c'est ainsi que notre coq a toujours suivi l'armée. Aujourd'hui il vit tranquillement en compagnie d'une poule que lui a donné gracieusement la cantinière du régiment.

Les journaux de Marseille reconnaissent que le 22 mai, à la suite de la révolte qui a eu lieu au Prado, la foule s'est portée au Château des fleurs pour assister à l'assassinat du hallon capitif la Ville-de-Marseille. M. Poitevin venait de prendre place dans la macelle avec son associé; M. Béde et M. Jullien, Joseph, adjoint au maire. Tout à coup un bruit se fit entendre du côté de la locomotive destinée à ramener le hallon. La courroie qui faisait mouvoir le cylindre auquel s'enroulait le câble venait de se briser; le câble se déroula massif, et fut arraché de ses supports et se suspendit au ciel; mais, au lieu de la tension de la corde, une des poules est arrachée de terre et les personnes qui se pressaient à la corde sont jetées sur les barrières et violenement contusionnées. Une seconde après, tout fut arraché, poulies, barrières, ponts de planche; plusieurs personnes sont enlevées et lancées à une assez grande hauteur, et le câble tomba jusqu'à la machine. La corde s'élève alors en liberté et tombe au milieu de la place en moins d'4 minutes de Cassis. Après une heure, l'ordre fut donné de tirer sur les personnes qui étaient dans le hallon, et l'ordre fut obéi. Le hallon fut alors déversé à l'arrière et sur le cercle de la fûte, tout épargné par le renouveau le Pouvoir, qui les recueille à son bord avec tout le matériel du hallon, au moment où le *Blidod*, de la Compagnie Fransim, se dirigeait aussi de leur côté. A 7 heures du soir, M. Poitevin et ses compagnons de voyage rentraient à Marseille.

Le plan proposé d'établir un atelier stationnaire à deux ou trois cents milles de Sandy-Hook, qui serait lié par fil électrique avec la station de service des signaux sur le littoral, pourrait rendre de grands services au commerce, puisqu'il avertirait de l'approche des tempêtes. Il y a cependant, pour atteindre ce but désiré, un autre moyen qui, au premier abord, peut paraître chimérique, mais qui a obtenu l'approbation de beaucoup d'autorités scientifiques. Sidney Morse imagine, il y a quelques années, un plan suivant lequel on érigerait des stations de signaux sur l'Océan, stations qui seraient reliées entre elles et avec la côte par le télégraphe. S'appuyant sur ce fait bien connu qu'à une faible profondeur, dans les eaux superficielles, non seulement il n'y a pas de tempête, mais que les courants, il y a assez de submersions pour entraîner de grandes houles de fer, totalement assurées. Sur ces bouées, prises comme fondation, il affirmait que de petites tourelles pourraient être érigées, qui résisteraient aux coups de mer de l'hiver, mieux qu'aucune des toutes absolument immobiles, comme le phare d'Eddystone. Les tours seraient, pourtant, doivent supporter tout l'effort de la mer qui se bat, tandis que l'autre tour céderait un peu à la violence du choc, qui perdrait ainsi une partie de son effet. Le même plan qui sera de lier aux câbles transatlantiques arrivant de l'Amérique aux houles submergées: la houle de submersion, celle-ci et du temps, lorsque la mer sera dans l'océan, sera alors dépendante que la pose du câble transatlantique. Les grands avantages de solubles stations occasionnées n'ont pas besoin de commentaires. Non seulement elles avertiraient les vaisseaux de passage des grotteaux changements de vents et de température et serviraient à marquer la latitude et la longitude en mer, mais elles serviraient aussi de refuge temporaire aux marins naufragés. Il faut noter que ce plan est celui d'un homme très compétent, et dont le jugement, par rapport à la valeur de ses inventions, s'est toujours trouvé justifié. Pour empêcher les bousculades submergées, il faut que le plan soit difficile. La seule objection apparente à celle-ci: Les tournes aux coups de mer risquent-elles à l'action des vents et des vagues? Ce doute ne peut être résolu que par l'expérience.—New-York Times.

LES ARCHITECTES

Il y a quelques jours, un homme, ami, qui est architecte lui-même, m'a offert un ouvrage où deux gros volumes : *Dictionnaire des architectes*, par Adolphe Lacombe.

— Eh quoi ! lui dis-je, après avoir feuilleté l'ouvrage qu'il m'apportait, il y a tout d'architectes que cela, rien qu'en France ! Je ne l'aurais pas cru. Le nombre des architectes célèbres n'est pas déjà si considérable.

— Cela est vrai, me répondit-il. Il y a peu, il y a très peu d'architectes célèbres. Combien y en a-t-il qui mériteraient de l'être ? Tu ne te doutes pas que notre école d'architecture actuelle est l'une de celles qui comptent le plus d'hommes distingués, et dans le nombre, quelques hommes supérieurs, j'oserais presque dire des hommes de génie. Ils sont hommes de génie inconnus. Le public n'en sait rien naturellement. Il suffit à un point pour entrer en communication avec lui de mettre un peu de couleur sur une toile et d'exposer. L'écrivain a un peu plus de mal pour se produire ; mais, enfin, à défaut d'éditeur bénéfique, on en est quitté pour 1,000 francs de premiers débours, et le roman paraît. Un musicien, s'il n'arrive pas d'embellir au théâtre, a encore mille moyens peu coûteux de se faire connaître, d'arriver à la notoriété en attendant qu'il conquière la gloire. C'est par millions qu'un architecte compte en ce qu'il lui faut pour réaliser un des rêves de son imagination. Des millions et une occasion propice ! et un gouvernement intelligent qui le laisse libre, qui ne lui impose pas un programme absurde ! Que de hasards heureux ne doivent pas se réunir pour qu'il soit mis à même d'écrire pour le postérieur un page de pierre ! Combien l'ont commencé et n'ont pas même eu le plaisir de la mener à terme ! Combien d'autres sont morts avant même d'avoir vu, comme Moïse, de loin et en souriant, la terre promise ? Tu ne sais pas ce que, depuis cinquante ans, il a été exposé de projets qui sont des chefs-d'œuvre, de restaurations qui sont des merveilles de science, de goût et d'art. Le public ne comprend rien à ces immenses gesticulations que l'on étale sous ses yeux, et qui n'ont de signification que pour les honnêtes du métier. Il passe indifférent devant le travail de toute une vie. Il saurait à peine distinguer s'il s'agit d'une halle ou d'une église. On l'a bien vu quand il s'est mêlé de dire son mot sur les projets de reconstruction de l'Hôtel-de-Ville. Ce n'étaient guère pourtant que les hommes qui croyaient avoir une certaine compétence dans la chose qui ont pris la peine d'y jeter un coup d'œil... Non, tu n'imagines pas l'énormité des bêtises qu'ils ont lâchées. Je lisais l'autre jour dans l'*Ami des artistes* un mot que tu disais être de Labeyrière : « Il y a des hommes qui, comme certains marchands vénus à une foire et fortés de répartir, s'en vont de ce monde sans avoir déballé. » Ce mot a dû être fait pour les architectes. Nous disons, nous, qu'ils n'ont pas pu montrer ce qu'ils avaient dans le ventre ; au fond, c'est la même chose, et elle est fort triste.

— Mais l'imagine, lui dis-je, que ce dictionnaire ne donne pas le nom et l'histoire de tous les architectes qui auraient pu bâti quelque chose. Cens-là sont, pour ainsi dire, non avenus. Ils ressemblent à des ombres d'enfants qui n'ont point supporté les durs maux de la vie, et que Virgile peints errants au seuil des Champs-Elysées, sans y pouvoir entrer jamais.

— Sans doute, reprit-il, et tu n'auras que les architectes qui ont signé quelque monument. Mais ceux-là n'en sont pas beaucoup plus célèbres. Le monument est célèbre ; l'architecte ne l'est pas. Il semble que l'architecte soit l'art de l'anonymat. Il n'y a pas un tableau connu, pas un livre de poésie admis, pas un opéra fameux qui ne porte avec lui, par une invincible association d'idée, le nom de son auteur. La *Transformation*, c'est Raphaël ; le *Cid*, c'est Corneille ; les *Huguenots*, c'est Meyerbeer. Voyons ! ton, qui est-ce qui a bâti le Panthéon, ce chef d'œuvre des chefs-d'œuvre ?

— C'est Leyraud.

— Eh bien ! tu es un savant. Sur vingt hommes du monde à qui je poserai la même question, dix-neuf me répondront que c'est Périer, et le vingtième nommera Phidias. Pour Ictyonus, personne ne le connaît. Tout le monde connaît les Prophéties, au moins de nom. Sale-toi qui les a bâties ?

Avalonai qui pour le coup j'étais en défaut.

— C'est Mésicles. Tu connais Xénos, tu connais Appelles, dont il ne reste rien ; mais Mésicles, dont l'œuvre subsiste, est parfaitement ignoré.

— Tu t'en vas chercher des exemples en Grèce, il y a plus de deux mille ans !

— Mais c'est bien pis à présent. Tu passes tous les jours devant le garde-m�uble et le ministère de la marine. C'est une œuvre charmante, qui décote avec un goût magnifique et exquis tout ensemble cette merveilleuse place du Concorde... —

— Architecte Gabriel ! m'écrirai-je !

— Farceur ! C'est moi qui te l'ai appris l'autre jour. Tu n'en savais rien. Et il n'y a pas de honte à cela. Neuf Parisiens sur dix ignorent le nom de Gabriel. Et si l'on disait à ce dixième qu'il y a six ou sept Gabriel, tous architectes, tous gens de talent, et si on lui demandait lequel du tous ces Gabriel a « gracié » le château d'œuvres, il resterait absolument coi. Tiens ! la *Maison*, un chef d'œuvre... —

— C'est un chef-d'œuvre, la *Maison* ?

— Superbe ! oui, tu ne t'en doutes pas. Tu vas au Louvre, tu en connais tous les tableaux ; tu peux dire à point nommé de quel

opéra est tiré un bel air qu'on le chante ; tu n'as jamais regardé la *Monnaie* et tu ignores le nom d'Antoine, qui fut un architecte remarquable. Et l'Arc-de-Triomphe ! il se sont mis quatre à le faire : Chalquier, Gout, Hugo, Blouet... —

— Si j'en connais un, je veux être stranglé !

— Et tu ne connais pas davantage Jean de Cheilles, à qui l'on doit le portail sud de Notre-Dame ?

— Pourquoi le portail sud ? qui a fait le reste ?

— Qui ? eh bien ! c'est cela, on l'ignore. Le monument subsiste, l'auteur a disparu. C'est à David... —

— David le peintre ?

— Ah ! oui, David le peintre ; celui-là est célèbre parce qu'il a peint des hommes tout coiffés d'un casque. Quant à son homonyme, l'architecte, celui qui a signé l'ancien portail de Saint-Eustache, va-t-en voir s'il viennent, Jean, va-t-en voir s'il viennent. Tu crois peut-être que c'est Ludovico Magno qui a bâti la porte Saint-Denis... ?

Je haussai les épaules.

— Eh bien, qui est-ce ? réponds ! Tu ne réponds rien ; tu ne sais pas ; et tu n'es pas le premier venu. Tu es censé avoir étudié ; tu parles au public et tu n'as jamais entendu prononcer le nom de Baudel !

Je me mis à chantonner : *O Richard ! ô mon roi !*

— C'est de Grétry cela ; tu le sais, je le sais, tout le monde le sait. Mais il ne viendra jamais à un Parisien l'idée de demander qui a élevé cette porte Saint-Denis devant laquelle il passe incessamment. Les architectes sont les parias de la gloire. Ce dictionnaire que je t'apporte est une nécropole. Il y a dedans trente hommes de génie, cent cinquante artistes de grand talent, deux cents qui n'ont eu que du mérite : mérite, talent, ou génie, ils dorment côté au coin du fond du même cercueil.

— Eh bien ! lui dis-je en forme de conclusion, tu es célèbre, toi, et cela prouve une chose, c'est que les architectes doivent de respect aux journalistes : car les architectes ne font que les monuments, et les journalistes font les architectes.

FRANCISQUE SAXELE

ÉTAT CIVIL

Etat des mouvements survenus dans l'état civil de la commune de Papeete pendant le mois de juillet 1873.

NAISSANCES

- 1^{er} juillet. Alexandre-Eugène German, fils de Joseph German et de Jeanne-Louis-Félicité Marie (Mayron).
2^e — Eugénie-Marie German, fille de Sébastien German et de Estelle-Frédéric Action.
3^e — Anna Parker, fils de Walter Parker et de Eliza-Tessier-Opea-Cosard.
23^e — Yarachou-Jeanne-Marie-Castille-Castille, fille de Mathieu-François Alfred Causing et de Elisabeth-Anne Morgan.

MARIAGES

- 12 juillet. Jordan, Georges-William, et Marama a Hurumanu.
14^e — Vincent, Adelard-Marie-François, et Reine-Alzéria George.
35^e — Ping-Sang, dit Charles Pinney, et Valinzeri à Tiare.

DECES

- 1^{er} juillet. Joachim, immigré de l'île de Paques (Iles Nuy), décédé à Mahina.
10^e — Céline-Marie-Estelle Verner, âgée de seize mois.
10^e — ATIMANO — Un décès déclaré.

Situation de la Caisse agricole au 1^{er} août 1873.

	A	B	C	D
En Argent comptant et bons	11,362	03	03	00
caissé, régularisations de terres	180	00	00	00
Réduits du fonds	9	47	00	00
Montants compris de MM. Owen et Graham.	5,602	92	00	00
En dépôt au trésor colonial	39,00	00	00	00
Prêts à l'agriculture	43,634	01	00	00
Intérêts échus sur les prêts	2,00	00	00	00
Balance des fonds régularisés et les avances	66,476	00	00	00
Avances à régulariser (Faucamp)	671	65	00	00
Messageur de Saigon (restitué)	8,964	00	00	00
Pey-Berland	15,512	20	00	00
Morgne-Jobatot (2 ^e chargement)	15,224	00	00	00
Coton	2,224	20	00	00
échangé	88,995	40	00	00
Staghoun (1 ^e chargement)	89,464	25	00	00
qui	44,392	40	00	00
sur	Maroma	76,700	00	00
Nouatua (1 ^e chargement)	3,313	00	00	00
Nouatua (ordre d'importation)	8,862	10	00	00
Coton à l'engrenage du 1 ^{er} magasin	37,638	00	00	00
Mobilier, selon l'inventaire	1,200	00	00	00
Total de l'artif.	516,320	39	58,020	36
PASSIF	1			
Dépôts divers en numéraire	51,410	00	00	00
Intérêts échus sur dépôts	2,064	00	00	00
Bons hypothécaires en dépot	79,300	00	00	00
Bons de caisse (réduits à réinvestir)	586	00	00	00
Bons de caisse Adanson (2 ^e charg.)	7,549	00	00	00
Avance reçue (Reconnaisance) sur le coté Maroma	23,000	00	00	00
échangé sur Nouatua (1 ^e chargement)	23,000	00	00	00
Nouatua (ordre d'importation)	7,500	00	00	00
Réduits de la somme à réinvestir aux acciens fourrissiers	6,712	00	00	00
Somme réservée à payer pour complément des avances	4,156	39	00	00
Deux MM. Robin et Marson pour l'engrenage	1,230	90	00	00
Total du passif	340,329	44	340,219	44
Balance en faveur de la Caisse agricole	276,270	93	276,270	93

Certifié conforme aux écritures :
Le Secrétaire-trésorier, ADAM KOLCZYCKI.

